



Logement indécent, préavis envoyé , et travaux a notre charge ??!

Par **amarena**, le **24/11/2008** à **13:23**

Bonjour tout le monde,
Nous vivons dans un logement "indécent" ! nous avons reçu un constat de la mairie en septembre et celui de la caf est en cours !
le soucis de mon logement : moisissures partout meme sur les meubles due à une absence de ventilation
vendredi dernier, on a eu la visite de deux personnes de notre agence pour voir les travaux a faire !
verdict :
- rabotter toutes les portes d'1cm
- mettre des bouches d'aerations sur toutes les fenetres !
nous avons envoyé notre préavis qui prendra fin le 7 février !
l'agence nous dit de refaire la totalité des murs moisis si on voulait récupéré notre caution !
malgrès les constats qui d'après eux, n'auraient pas de valeur puisque nous avons pris un logement propre et que nous rendrions un logement moisi !
Seulement la moisissure c'est pas nous qu'y l'avons mis là !
bref, j'étais très en colère, car toutes les démarches que l'on a fait ne servent à rien car si on remet de la tapisserie sur la moisissure ca réapparaîtra aussi pour les autres locataires !
l'adil nous dit de ne pas refaire, et là j'attend qu'une conseillère en économie sociale et familiale se renseigne pour nous dire quoi faire !
na votre avis ? les murs c'est a nous de refaire ???
merci d'avance de vos réponses !